

Image not found or type unknown



exécution du contrat de travail

Par **YVES**, le **10/01/2009** à **15:14**

Assistante de direction, statut cadre, à LAVAL, j'ai accepté le même poste et aux mêmes conditions financières au MANS.

après une semaine d'activité je désire revenir à LAVAL car les jours de repos sont différents de ceux de LAVAL et ne coïncident plus avec ceux de mon mari.

Quels sont mes droits ?